

Guide du Financement de l'Innovation

Module introductif





SOMMAIRE

1. Pourquoi un guide du financement ?
2. Votre recherche de financement
3. Typologie de projets et d'entreprises
4. Innovation et maturité technologique
5. Modalités de financement et types d'aides

1. Pourquoi un guide du financement ?

Afin de vous permettre d'identifier et visualiser facilement les aides pouvant être sollicitées dans le cadre de vos projets un **guide pratique du financement de l'innovation** vous est proposé.

Celui-ci se présente sous la forme d'un site internet:

<https://sites.google.com/dynergie.eu/guide-financement-osv/accueil>

Afin d'affiner votre recherche, plusieurs filtres sont à votre disposition : type d'entreprise, type de projets, thématique, nature de l'aide, région concernée(s)

Pour mettre au point cet outil, OSV a réalisé, en collaboration avec la société Dynergie, une veille intensive sur l'ensemble des dispositifs d'**aides à l'innovation**, en France et en Europe, pour tous types d'activités et d'entreprises.





2. Votre recherche de financement

Grâce à ce guide, vous pouvez accéder en quelques clics à une sélection des financements de l'innovation les plus pertinents vis-à-vis de vos projets.

En effet, parmi l'ensemble des dispositifs actuels, vous connaîtrez les aides auxquelles vous êtes éligibles, qu'il s'agisse :

- d'aides fiscales (principalement des crédits d'impôt)
- d'aides publiques directes (subventions et avances récupérables) auprès de guichets de financements récurrents (notamment Bpifrance)
- d'aides publiques sur des appels à projets spécifiques ou des appels à projets collaboratifs.

Ce guide vous permet alors d'optimiser votre parcours de financement en sollicitant les bons dispositifs à chaque étape de vos projets.

3. Typologie de projets et d'entreprises

Du fait que chaque aide ait ses propres caractéristiques (critères d'éligibilité, modalités de financement, etc.), plusieurs **paramètres** sont à considérer lors de votre recherche :

- Votre projet est-il mené de façon **individuelle** (avec éventuellement des prestataires) ou de manière **collaborative** (consortium d'entreprises) ?
- Votre entreprise est-elle une PME, une ETI, une grande entreprise ? Pour déterminer à quelle **catégorie** votre société appartient, il convient de vous reporter aux critères présentés ci-dessous (seuils en termes d'effectifs, CA ou total du bilan).

Chiffre d'affaires	Total du bilan	Effectif (nombre de salariés)			
		Moins de 10	10 à 249	250 à 4 999	5 000 et +
Moins de 2 M€	Moins de 2 M€	Micro-entreprises	Petites et moyennes entreprises (PME)	Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI)	Grandes entreprises (GE)
2 M€ à 50 M€	Moins de 2 M€				
50 M€ à 1,5 G€	Plus de 2 M€				
	Moins de 2 M€	Micro-entreprises			
	2 M€ à 43 M€				
Plus de 1,5 G€	Plus de 43 M€				
	Moins de 2 M€	Micro-entreprises			
	2 M€ à 43 M€				
	43 M€ à 2 G€				
	Plus de 2 G€				

Critères de définition (Source : KPMG, ASMEP-ETI)



A noter qu'est généralement désignée sous le nom de « **startup** » une PME innovante ayant moins de 8 ans.

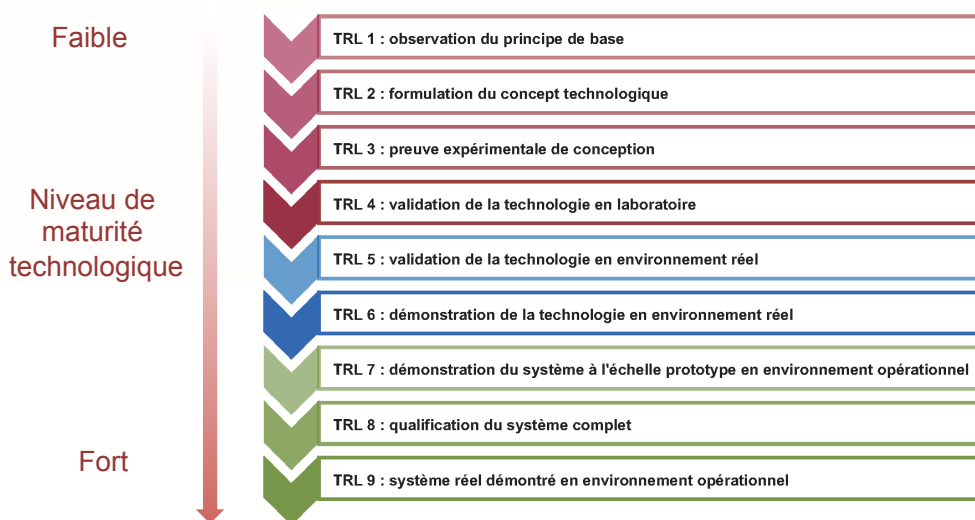
4. Innovation et maturité technologique

Pour trouver les financements les plus adaptés, il vous faut ensuite définir :

- Quelle(s) forme(s) d'**innovation** présente(nt) votre projet ?
Vise-t-il une innovation technologique, de produit, de service, de procédé,... ?
- Quel est son niveau de **maturité technologique** ?

Pour cela, il convient de vous reporter à l'échelle TRL qui évalue le niveau de maturité d'une technologie.

Cette échelle, composée de 9 niveaux, est utilisée par les institutionnels pour distribuer les projets en fonction des différentes catégories de financement.



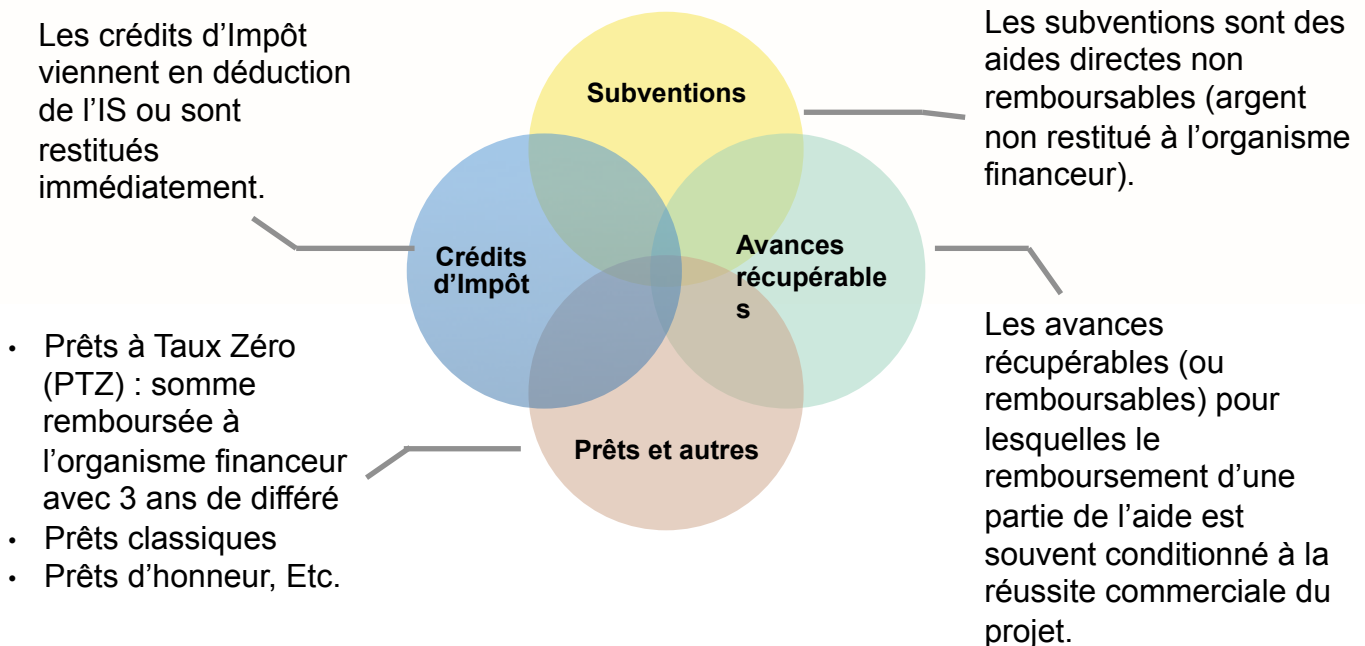
Pour plus d'informations, suivez ce lien :

https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/politique-et-enjeux/innovation/tc2015/technologies-cles-2015-annexes.pdf

5.1. Modalités de financement et types d'aides

Concernant les **modalités de financement**, notez que :

- Hormis les dispositifs fiscaux, les aides doivent généralement être mobilisées en **amont** des dépenses, c'est-à-dire avant le lancement du projet.
- Le niveau des **fonds propres** est un élément important dans la recherche de financement public puisque la plupart des aides sont limitées à son montant.
- De nombreux financements publics existent en France afin de faciliter la réalisation de vos projets innovants. Toutefois, ceux-ci se présentent sous **différentes formes** :





5.2. Modalités de financement et types d'aides

Afin de financer les différentes phases de vos projets, des aides à l'innovation **complémentaires** peuvent être sollicitées.

Ainsi, les aides fiscales sont mobilisables tout au long du projet.

Au fur et à mesure que l'entreprise gagne en maturité et que le risque diminue, les aides à l'innovation prendront d'abord la forme de subventions, puis d'avances récupérables et enfin de prêts.

En effet, lors des phases de validation technique et économique d'un projet, les aides à l'innovation prennent généralement la forme de **subventions**. Pour les phases suivantes, des **avances récupérables** sont souvent proposées.

Puis, pour des entreprises plus matures et présentant donc moins de risques pour un investisseur, ce sont des **prêts** qui sont accordés. En outre, mentionnons que des prêts peuvent aussi être obtenus sous certaines conditions pour soutenir vos projets financiers (ex : levée de fonds).



BESOIN D'INFORMATIONS?
AYEZ LE RÉFLEXE OSV !

 +33 (0) 450 675 391

